

[Voir la version en ligne](#)

[Cliquer ici pour éditer](#)



## FFE - Newsletter de décembre

Alors que l'année 2018 s'achève, la Fédération française des échecs et son Président Bachar Kouatly vous souhaitent dès à présent de très bonnes fêtes de fin d'année, et de belles parties si vous participez à l'un des nombreux tournois organisés pendant les vacances. Pour clore 2018, nous vous présentons les rendez-vous et appels à projets à ne pas manquer ces prochaines semaines.



### Diffusez la Masterclass du 14 décembre dans votre club

La 3e masterclass d'échecs sera diffusée en direct le vendredi 14 décembre de 19h à 21h. Ces deux heures de cours gratuites, et animées par les entraîneurs Sylvain Ravot et Marc Quenehen, seront composées de trois chapitres : ouverture, milieu de jeu et finale.

Notre objectif est de vous procurer du matériel pédagogique de qualité, gratuitement. Nous vous invitons à organiser des projections de ces masterclasses dans votre club pour vos adhérents.

Le lien pour regarder la Masterclass en direct : <https://www.youtube.com/c/FédérationEchecsFra/live>

Contact : [masterclass@ffechechs.fr](mailto:masterclass@ffechechs.fr)

Comment diffuser la Masterclass dans votre club ? Explications sur <http://echecs.asso.fr/Actu.aspx?Ref=11289>

Les deux premières masterclasses sont disponibles en replay, vous pouvez donc organiser une rediffusion dans votre club :

- Masterclass du 12 octobre : <https://www.youtube.com/watch?v=d-9KnzhPIJA>
- Masterclass du 16 novembre : <https://www.youtube.com/watch?v=1Q8Gtysu5n8>

**Devenez un membre actif du partenariat avec  
la Direction de la Protection judiciaire de la Jeunesse**



Une convention nationale a été signée le 14 avril 2018 entre la Fédération française des échecs et la Direction de la Protection judiciaire de la Jeunesse, avec pour objectif de mettre en avant les bienfaits de notre discipline auprès des mineurs sous protection judiciaire, en particulier ses valeurs citoyennes (respect des règles, respect d'autrui) et éducatives (développement de compétences mobilisant réflexion, concentration, maîtrise et stratégie entre autres), comme outil pédagogique et ludique (la fonction de jeu favorisant l'apprentissage), afin de favoriser l'insertion sociale et professionnelle. Cette convention s'inscrit dans le cadre de la politique fédérale de développement des clubs et de pérennisation des emplois, en apportant de nouvelles possibilités d'interventions rémunérées pour les animateurs.

Cette convention a vocation à être déclinée au niveau local entre les ligues et les directions inter-régionales (DIR), et pourront déboucher au niveau des clubs d'échecs sur des actions éducatives et sportives en direction d'un public prioritaire, avec la possibilité pour les clubs de bénéficier d'un soutien dans le cadre des contrats de villes, et de solliciter l'aide financière des Fondations.

**Comment votre club, CDJE ou Ligue peut-il devenir un membre actif pour décliner cette convention sur le territoire ?**

- En annexe de la convention, les coordonnées de nos organes déconcentrés FFE sont notées pour faciliter les prises de contact. Les clubs peuvent dès à présent proposer d'intégrer les projets sportifs des structures d'accueil.
- Pour toute demande d'information, vous pouvez prendre contact avec Johanna Basti, membre du comité de pilotage.
- Plus d'informations sur le site fédéral : <http://www.echecs.asso.fr/Default.aspx?Cat=57>

**Participez à la Semaine Olympique et Paralympique**



La troisième édition de la Semaine Olympique et Paralympique (SOP) se déroulera du 4 au 9 février 2019. Les ligues, comités départementaux et les clubs peuvent se rapprocher d'une école ou d'un établissement scolaire pour les accompagner dans leur projet Semaine Olympique et Paralympique 2019. Vous avez jusqu'au 4 janvier 2019 pour faire labelliser votre projet !

Cette semaine permet de d'utiliser le sport comme outil pédagogique dans les enseignements hors sport (sport et mathématiques par exemple), de sensibiliser aux valeurs de l'Olympisme et du Paralympisme en mobilisant les outils éducatifs et ludiques mis à disposition, de faire changer le regard des plus jeunes sur le handicap, en s'appuyant sur la découverte et la pratique des para sports et en intégrant des rencontres sportives partagées, et enfin d'éveiller les jeunes à l'engagement bénévole et citoyen.

Liens utiles :

- Le site internet de la Semaine Olympique et Paralympique : <https://paris2024.org/fr/sop>
- [Téléchargez la plaquette de présentation](#)
- Labellisez votre projet sur : <https://paris2024.org/fr/article/faites-labelliser-votre-projet>

### Appel à projet : Sport & Santé en milieu rural



La Fondation de France souhaite soutenir des projets innovants concernant le sport et santé en milieu rural dont l'objectif est de faciliter la pratique physique et sportive régulière dans le parcours de santé du patient en zone rurale.

Vous trouverez tous les éléments concernant cet appel à projet en cliquant sur le lien suivant:

[www.fondationdefrance.org/fr/sport-et-sante-en-milieu-rural](http://www.fondationdefrance.org/fr/sport-et-sante-en-milieu-rural)

La date de dépôt des dossiers est fixée au 16 janvier 2019 à 17h. Attention, les candidatures s'effectuent exclusivement en ligne.

Pour toute question, vous pouvez écrire à [sport@fdf.org](mailto:sport@fdf.org)

### Formation d'Agent de Développement et de Dirigeant du Jeu d'Échecs (2 et 3 février à Lyon)



Le Pôle social et éducatif du jeu d'échecs organise une formation d'Agent de Développement et de Dirigeant du Jeu d'Échecs les 2 et 3 février à Lyon.

Toute personne désireuse de promouvoir le Jeu d'Échecs peut s'inscrire, afin de développer les compétences suivantes :

- Fédérer, gérer et développer un club ou un comité départemental.
- Rédiger des documents de promotion du club.
- Établir des demandes de subventions.
- Gérer un budget, avoir des notions de comptabilité.
- Démarchage d'établissement tout public, obtenir des rendez-vous, vendre le Jeu d'Échecs et défendre oralement un projet.
- Créer son emploi de salarié ou de travailleur indépendant en analysant la plupart des statuts existants.

Plus d'informations et inscription sur <http://pseje.com/>

### Trouvez le bon interlocuteur en un clic



La nouvelle page de contacts du site fédéral vous permet de trouver rapidement le bon interlocuteur, découvrez-la sur <http://www.echecs.asso.fr/Default.aspx?Cat=50>

### Découvrez le site dédié du championnat de France jeunes



# Hyères 2019

Le site officiel du prochain Championnat de France du jeu d'échecs des jeunes, qui aura lieu à Hyères du dimanche 14 au dimanche 21 avril 2019, est en ligne. Découvrez-le sur <https://hyeres2019.ffechecs.org/>

Vous y trouverez dès à présent de nombreuses informations sur cet événement : planning, hébergement, tourisme...

## Conventions de partenariats avec les établissements scolaires



Le 24 novembre, le club Lyon 64 échecs a signé au collège Vendôme une convention de partenariat en présence d'élus de Grand Lyon Métropole et de la mairie, d'enseignants, de parents, d'élèves, de représentants des fédérations de parents d'élèves, de joueurs du club et du bureau. Cette convention concrétise le partenariat de longue date entre le club et cet établissement scolaire, permettant le recrutement d'un formateur et l'accueil de 34 élèves pour l'année scolaire, avec le financement de la Métropole par son enveloppe éducation.

Nous vous invitons à vous rapprocher des établissements scolaires dans lesquels vous intervenez, ou souhaitez intervenir, afin de renforcer les liens existants et de pérenniser les interventions, en présentant vos projets aux différents acteurs éducatifs et sportifs impliqués.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Johanna Basti, Directrice nationale des scolaires : [johannabasti@live.fr](mailto:johannabasti@live.fr)

### Et si vous organisiez un tournoi du challenge de blitz ?

*L'intelligence du Jeu, l'émotion du Sport*

## Challenge Blitz F.F.E.

Le challenge de blitz FFE permet de dynamiser la vie de votre club, par l'organisation de tournois de façon souple, tout en offrant aux participants un classement blitz actualisé chaque mois. La cadence des parties est comprise entre 5 et 10 minutes par joueur, avec ou sans incrément, et avec un minimum de 5 parties physiquement jouées par chaque compétiteur. Vous pouvez organiser vos tournois de la façon de votre choix, même si en pratique le système « toute-ronde » permet d'en fluidifier le déroulement, et donc de jouer davantage de parties.

Autres sources de motivation pour les participants :

- la possibilité de se qualifier pour la finale du challenge pour les meilleurs joueurs de leur région (112 places).
- idem pour des cinq meilleurs jeunes et des trois meilleures joueuses par région (70 & 42 places).
- le « classement course » permet aussi à 100 joueurs, répartis en 5 tranches de Elo-Blitz (20 qualifiés par tranche), donc même d'un niveau modeste (moins de 1100, 1100-1400 etc.), de se qualifier pour la phase finale, laquelle peut donc accueillir au total plus de 300 qualifiés.

Le droit d'inscription se monte à 1 euro par joueur à chaque tournoi, avec plusieurs remises possibles :

- Remise de 50% si, sur les 8 mois du Challenge, le club organise au moins 10 tournois et 100 joueurs.
- Remise de 100 % (et donc gratuit) si au moins 20 tournois et 200 joueurs.

Vous pouvez créer facilement votre tournoi via la page « gérer son club » sur le site de la FFE : <http://clubs.echecs.asso.fr/>

Puis, dans l'onglet « challenge blitz » situé tout en bas du menu de gauche, cliquez sur « enregistrer un nouveau blitz ».

Une fois le tournoi créé, vous pouvez l'annoncer via la page du club : le tournoi apparaît alors sur la page dédiée au Challenge, à la rubrique « tournois annoncés », ce qui lui offre une visibilité supplémentaire.

Les joueurs, même les étrangers, doivent être licenciés (au moins B) pour la saison en cours, les résultats sont transmis à M. Rouah au plus tôt sous la forme d'un fichier papi.

(<http://www.echecs.asso.fr/Actus/5698/Collectes1819.pdf>)

Pour toute question, contacter Charles-Henri Rouah : [orscholz@club-internet.fr](mailto:orscholz@club-internet.fr)

Cet email a été envoyé à [hcreston@gmail.com](mailto:hcreston@gmail.com), [cliquez ici pour vous désabonner](#).

